



MAIRIE DE BARGES

DEMANDE DE RESERVATION DU PREAU

(Réservé aux habitants de Barges)

Mme ou M. :
Rue
Ville : **21910 Barges**
Téléphone.....

Madame, Monsieur,

Vous sollicitez la location du préau du

.....au.....

✍ J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'accepte cette location aux conditions du tarif et du règlement en vigueur **au jour de l'utilisation**. A ce jour, la délibération du conseil municipal du 11 septembre 2015 prévoit : (Cocher la durée souhaitée)

- 40€ pour une journée
- 60€ pour les deux jours

✍ **Frais d'électricité** : 10€ par location

Les tarifs de la location et de l'électricité sont révisables chaque année au 1^{er} janvier ou 1^{er} juillet de l'année par délibération du conseil municipal

Pièces à fournir :

- Attestation d'assurance responsabilité civile **au nom du demandeur qui précise les dates de la location et le lieu**
 - Vérifier la validité de l'assurance à la date de la location. Au besoin, fournir au plus tard 15 jours avant la date de la location, l'attestation d'assurance mise à jour.
 - Adresse de la salle : « Espace de Rencontre et de Loisirs de Barges, En Vougeot, 21910 Barges).
- Photocopie de la carte d'identité ou récépissé de la déclaration en préfecture pour les associations

- Chèque acompte 50% libellé à l'ordre du trésor public et au nom du demandeur de
Les espèces ne sont pas acceptées.

- Caution de 500€ à apporter le jour de la remise des clés (par chèque au nom du demandeur)

Les clés vous seront remises par le personnel communal en charge de la gestion du préau et de l'ERL. A cet effet, vous devez la contacter (Tél. 07.82.69.11.09) une semaine avant la date de la location pour prendre rendez-vous.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

J'accepte les conditions du règlement joint. J'atteste sur l'honneur ne pas sous-louer le préau pour des personnes extérieures à la commune.

LE LOCATAIRE,
Porter la mention "lu et approuvé"
Date :

LE MAIRE,

Demande de réservation remise le.....au locataire
Le dossier doit être complété et retourné avec les pièces justificatives dans les dix jours. La location ne sera effective qu'une fois le dossier complet. Dossier à retourner à la mairie avant le.....

Réservé à la mairie.

Acompte versé le : chèque N° Montant banque
Attestation d'assurance : reçue le Cie
Caution versée le : Caution restituée le :

Partie fixe :
Redevance : Acompte :..... Soit à régler :